

Tarifs d'Hydro-Québec : non à une taxe cachée!

Destinataire : Mon/ma député(e)

Exp. :

Nom de l'entreprise (obligatoire)

Code postal de l'entreprise

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Propriétaire d'une entreprise de votre circonscription, j'aimerais vous expliquer mes inquiétudes au sujet du projet de loi n° 34 (PL34) déposé en juin dernier par le gouvernement du Québec. Comme vous le savez, exploiter une entreprise dans la province vient déjà avec son lot de défis : les taxes et les impôts que je dois payer sont parmi les plus élevés de tout le pays.

Le projet de loi n° 34 viendrait empirer ma situation. Les experts croient qu'il risquerait de faire d'Hydro-Québec une machine à taxer pour le gouvernement. En effet, ce serait l'un des nombreux effets pervers de ce projet de loi qui :

- réduit les pouvoirs de surveillance de la Régie de l'énergie sur Hydro-Québec;
- met fin à l'évaluation annuelle des tarifs d'électricité, et
- supprime les mécanismes de protection contre les trop-perçus qui permettent à l'heure actuelle d'empêcher Hydro-Québec de facturer excessivement sa clientèle.

Je pense qu'étant donné son monopole, Hydro-Québec doit rendre des comptes annuellement à ses clients - particuliers et entreprises. Je crois que cette situation de monopole doit être mieux surveillée, pas moins.

Le PL34 doit être revu. Il a la particularité d'être contesté par pratiquement tous les groupes représentant les divers clients d'Hydro-Québec, par les experts indépendants et par les trois partis d'opposition représentés à l'Assemblée nationale du Québec.

Puis-je compter sur vous pour porter mes inquiétudes devant le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonatan Julien?

Je vous remercie, Madame la Députée, Monsieur le Député, de tenir compte de ma requête.

Contactez-nous.

Nous sommes là pour vous.



1 888 234-2232



fcei@fcei.ca



/FCEI



@FCEI

FCEI.ca